

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Date et durée de la réunion : lundi 20 novembre 2023 – 18h30/20h40

Etaient présents :

Ecole : Mme Jannin, Mme Letondu, Mme Mazelle, Mme Tougait, Mme Vidot, Mme Weill

Mairie : Mme Arbrun, Mme Boisseau

Représentants de parents d'élèves : Mme Bomme, M Brestaz, Mme Feliatre, Mme Guilbaud, Mme Moino, Mme Taillepiéd

Absents excusés :

Circonscription : M Mady

Présidence assurée par : Maïlys Tougait

Secrétariat assuré par : Clara Letondu

Ordre du jour et relevé de conclusions :

- 1) Résultats des élections et rôle du conseil d'école
- 2) Règlement intérieur du conseil d'école
- 3) Bilan de la rentrée : présentation de l'équipe et du RASED/ effectifs/ locaux/ organisation pédagogique.
- 4) Règlement intérieur de l'école
- 5) Projets de l'année/ projet d'école
- 6) Liaison école/collège
- 7) PPMS
- 8) Protocole de lutte contre harcèlement scolaire

1) Résultats des élections et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est une instance de concertation entre les enseignants, les représentants de parents d'élèves, la municipalité et les représentants de l'éducation nationale.

Le conseil d'école se réunit 3 fois dans l'année (une fois par trimestre, mardi 19 mars et mardi 18 juin) Les échanges peuvent porter sur le règlement intérieur de l'école (voté à chaque 1er conseil d'école de chaque année scolaire), des actions pédagogiques menées à l'école, l'organisation globale du temps scolaire des élèves.

2) Règlement intérieur du conseil d'école

3) Bilan de la rentrée :

* Présentation de l'équipe :

Raphaëlle Weill (TPS-PS-MS), Maïlys Tougait et Pauline Mazelle (GS-CP), Laurence Vidot et Pauline Daily (CP-CE2), Aline Jannin (CE1-CM1), Clara Letondu et Pauline Lambeaux (CM1-CM2)

Atsem : Ophélie Georget (classe TPS-PS-MS) et Patricia Salvador (GS-CP.)

Aesh : Angélique Moisan

* RASED : Béatrice Sebillé-Chauvet (Aide à dominante pédagogique), Florence Beulé (aide à dominante relationnelle) Jeanne Royer (psychologue scolaire) couvrent les secteurs de Blain et Guémené-Penfao. Cela représente 12 écoles et plus de 1800 élèves, dont 2 dispositifs ULIS. Interventions à la demande des

équipes enseignantes, avec information des familles. En contact avec les autres partenaires (orthophonistes...). Travail auprès des élèves en grande difficulté. Mise en place de dispositifs d'aide au sein de l'école. Prévention en maternelle et dans les classes élémentaires en observation. Aide indirecte ou directe, soit au sein de la classe soit en petit groupe en dehors de la classe.
Locaux du RASED à Blain. Plaquette à disposition dans l'école. S'informer auprès des enseignantes si les familles veulent contacter le RASED.

* Effectifs de la rentrée : 119 élèves

TPS-PS-MS : 25 (1+8+15)

GS-CP: 23 (9+14)

CP-CE2: 24 (6+18)

CE1-CM1 : 23 (12+11)

CM1-CM2 : 25 (14+11)

A noter : un départ en PS et un départ en CM2 depuis mi-octobre

* Locaux/ équipements :

- Installation d'une structure de jeux pour les élèves de maternelle :
 - Utilisation du modulaire bois pour les temps de décroisement tous les après-midis.
- Pose d'une cloison pour séparer espace école / espace périscolaire en novembre.
- Bureau de la directrice : poursuites judiciaires en cours. L'espace bibliothèque est actuellement dans le local qui sert de bureau à la directrice. A terme, la bibliothèque sera installée dans un espace dédié.

* Organisation pédagogique :

- Raphaëlle Weill (enseignante de TPS/PS/MS) prend en charge le temps de décroisement de 13h45 à 14h30.

Lundi : CM1-CM2 : histoire

Mardi : CE1-CM1 : histoire

Jeudi : CP-CE2 : questionner le monde

Vendredi : CP-CE2 pour la 2^{ème} période.

Récréation :

Un planning des jeux de récréation a été mis en place de façon à ce que tous les élèves aient accès aux différents jeux qui sont répartis dans différentes zones. Une zone reste libre pour que les élèves de différentes classes puissent jouer ensemble.

Rythmes scolaires : la demande de dérogation pour rester à la semaine de 4 jours arrive à échéance en 2024.

Il est nécessaire de faire une demande de reconduction pour les 3 prochaines années. Les représentants de parents d'élèves s'interrogent sur un éventuel sondage auprès des familles. Cependant, un retour à 4 jours et demi demanderait un travail de concertation important et une grande réflexion en amont de la part de la municipalité. Un changement de rythmes apparaissant difficilement applicable pour la rentrée de septembre 2024, il est décidé de déposer une demande de reconduction. La réflexion pourrait être entamée pour dans trois ans. La réflexion sur un potentiel changement de rythme scolaire doit se faire très en amont : des discussions pourront avoir lieu dès 2025 afin que les parents puissent réfléchir et s'organiser ainsi que la mairie. De même, a été discuté un potentiel changement de l'horaire de fin de cours à 16h30 qui sera lié à l'arrivée du nouveau restaurant scolaire et une réorganisation des services et du temps de pause du midi.

4) Règlement intérieur de l'école :

Modification 1 : l'utilisation des montres connectées au sein de l'école est interdite.

Modification 2 : suite à publication d'un décret le 16/08/2023 concernant la protection des élèves dans les établissements scolaires. Radiation possible d'un élève par le directeur de l'école en cas de comportement dangereux ou de harcèlement répété.

Modification 3 : possibilité de déposer plainte suite à des agressions physiques ou verbales.

5) Projet d'école/projets de l'année :

* Projets de l'année : L'ensemble des classes de l'école travaillent sur la thématique la tête et les jambes. Cela se décline en littérature et en sport.

- Projet de classe de découvertes au centre Bouëssé La Garenne de Mûrs Erigné pour les classes GS-CP, CP-CE2, CE1-CM1 et CM1-CM2. Les projets ont été rédigés par les enseignantes et sont en cours de validation par l'inspection académique. Une réunion d'information auprès des familles a eu lieu le 10 octobre.

Le premier acompte a été versé auprès du centre par l'Amicale Laïque.

Les représentants de parents d'élèves vont relancer les parents pour lancer des actions afin de financer, en plus des actions de l'Amicale Laïque.

Un apéro-concert aura lieu le 1er décembre avec chants et poésies pour financer le séjour.

- Piscine : Tous les élèves de GS, CP et CE1 vont participer à des activités aquatiques à la piscine de Blain pendant 8 séances du mardi 21 novembre au vendredi 22 décembre. Le départ s'effectuera à 14h15 pour un retour vers 16h. Le temps de l'activité aquatique se déroulera de 14h40 à 15h20. L'Education Nationale préconise de démarrer le cycle natation dès la GS. En raison de contraintes budgétaires (augmentation du coût de ligne d'eau, coût du transport) la mairie n'a pas pu financer la participation des niveaux CE2 au CM2.

- Initiation au chant choral pour les classes CE1-CM1 et CM1-CM2 avec Anne Vigneau, intervenante de l'association Musique et Danse. 10 séances au fil du trimestre avec l'apéro-concert en point d'orgue le 1er décembre.

- Initiation à la sécurité dans les transports scolaires pour les CM2 : le mardi 3 octobre après-midi, les élèves de la classe CM1-CM2, en tant que futurs usagers des cars scolaires, ont été sensibilisés à la sécurité routière : port du gilet fluo, ceinture de sécurité, angles morts du chauffeur. Cette action est organisée chaque année par la CCRB (Communauté de Communes de la Région de Blain).

- Programme Watty : 3 interventions de prévues dans les classes : 13 et 14 novembre ; 11 et 12 mars ; 13 et 14 mai

Atelier 1 : Sensibilisation générale aux économies d'énergie

Atelier 2 : Maternelle : L'eau ; Elémentaire : au choix (Les déchets et le gaspillage alimentaire /Les appareils électriques)

Atelier 3 : Maternelle : les écogestes ; Elémentaire : L'eau

Rallye lecture pour les CE2 (classe CP-CE2) : Mise en place un rallye lecture dans la classe en lien avec le projet de classe du moment : les contes.

L'élève devra lire un maximum de livres parmi une sélection proposée en classe et ce jusqu'au 10 décembre. Chaque fois qu'il aura terminé la lecture de son livre, il répondra à un petit questionnaire sur internet ce qui permettra d'apprécier la compréhension globale de l'histoire. L'enseignant visualise le nombre de livres lus par chaque élève, le pourcentage de ses réussites et son classement durant le rallye. Les élèves auront un petit diplôme de participation à la fin de rallye et ceux en tête du classement recevront un petit lot surprise.

Le but de ce rallye est de créer une dynamique autour de la lecture et de leur faire découvrir (ou redécouvrir) l'univers des contes.

Bilan du projet d'école :

Le projet d'école est arrivé à échéance (2018-2022) L'équipe enseignante en a rédigé le bilan.

Objectif n°1 : Garantir l'acquisition du « lire, écrire, compter et respecter autrui » et du socle commun.

Constat de 2018 : Certains élèves ne mettent pas assez de sens et ne sont pas suffisamment acteur de leurs apprentissages.

Actions mises en place :

Travail par projet afin de fédérer les élèves autour d'un objectif commun

Explication claire des objectifs / modalités d'évaluation lisibles

Concertation sur les programmations au sein d'un cycle

Conseil des maîtres dédié aux élèves en difficulté afin de mobiliser l'ensemble de l'équipe autour de ces élèves

Bilan : Les élèves arrivent à se motiver lors de la réalisation des projets communs à toute l'école mais il est parfois difficile de transférer cette motivation à tous les apprentissages.

Les conseils des maîtres dédiés aux élèves en difficulté sont des moments riches et positifs pour les enseignants et permettent d'envisager collectivement les pistes pour aider les élèves en difficulté. Ils ne sont néanmoins pas suffisants pour répondre aux besoins de certains élèves ayant des besoins spécifiques.

Objectif n° 2 : Instaurer un climat scolaire positif, propice au « vivre et apprendre ensemble »

Constat de 2018 : Comme dans la plupart des écoles, le climat scolaire n'est pas totalement serein, particulièrement lors des récréations et des temps périscolaires

Actions mises en place : - Séparation des récréations par cycles

-Introduction de jeux de cour

- Elaboration des règles de vie en classe

- Elaboration d'un règlement pour les récréations

- Tutorat des élèves les plus grands envers les plus jeunes à la cantine

- Initiation à la communication non violente et à la médiation par les pairs

- Intervention de l'infirmière scolaire

- Participation à la semaine contre les discriminations en partenariat avec la FAL

Bilan : Séparer les récréations par cycle a permis de diminuer le nombre d'enfants sur la cour et par conséquent de rendre ce temps plus agréable pour les élèves (moins d'élèves = moins de conflit)

L'investissement dans de nombreux jeux de cour a permis de proposer des activités variées lors des temps de récréation et a contribué également à diminuer les conflits. Néanmoins, un rappel fréquent des règles est nécessaire ainsi qu'un travail sur les règles de vie.

Objectif n°3 : Donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir

Constat de 2018 : Nous constatons une diversité socioculturelle dans le public accueilli et identifions dans chaque classe des élèves qui ne maîtrisent pas les codes de l'école.

Nous souhaitons faire rentrer dans l'école les familles qui en sont éloignées.

Actions mises en place : - Invitation pour la semaine de la maternelle

- Cahier de vie de la classe en maternelle pour donner une lisibilité de ce qui est fait en classe
- Organisation d'ateliers qui nécessitent l'aide des familles (ateliers jeux de société en maternelle, cross, sorties scolaires, piscine)
- Organisation du goûter des parents
- Explicitation des objectifs, de ce qui est appris
- Fête de l'école

Bilan : Depuis 2018 et malgré les actions mises en place, ce constat est toujours d'actualité car nous accueillons chaque année de nouvelles familles et certaines sont éloignées des codes de l'école. Il est parfois difficile pour les familles de se libérer sur le temps scolaire afin de participer aux actions proposées. Cela n'est pas dû à une mauvaise qualité de relation mais à une réalité vécue par les familles : l'emploi du temps de tous est très chargé entre le travail, la vie de famille et les demandes de l'école. Il est difficile pour beaucoup de tout concilier. Nous arrivons à mobiliser suffisamment de parents lors de l'organisation de sorties ou d'actions nécessitant leur aide, mais il est frustrant pour certains parents de ne pas pouvoir être présent, c'est pourquoi nous essayons d'en proposer hors temps scolaire également.

Objectif n°4 : Créer les conditions d'un climat de confiance dans les écoles, les établissements et les services.

Constat de 2018 : L'équipe enseignante est satisfaite du climat de travail qui règne en son sein et souhaite préserver cette bonne entente pédagogique.

Il serait souhaitable d'étendre cette relation de travail aux autres acteurs du temps scolaire et périscolaire.

Actions mises en place : Règlement commun pour l'ensemble de la journée de l'élève : attentes communes concernant le respect d'autrui et du matériel.

Mise en place d'un tutorat cantine : cycle 3 envers les cycles 1.

Communication pour la gestion de la cour : Elaboration de règles communes sur la gestion des espaces et du matériel

Conseil des maîtres dédié aux élèves en difficulté afin de mobiliser l'ensemble de l'équipe autour de ces élèves et ne pas laisser seul un collègue face à une situation difficile.

Bilan : Les relations avec les partenaires sont globalement bonnes mais cela s'entretient par des rencontres régulières : cela demande beaucoup de temps de concertation, qui n'est pas toujours évident à dégager. Les conseils des maîtres dédiés aux élèves en difficulté sont des moments riches et positifs pour les enseignants. Ils sont également utiles car ils permettent aux enseignants de l'équipe de se soutenir mutuellement. Néanmoins, face à une situation difficile à gérer au quotidien, cet espace de parole n'est pas suffisant. Face à un climat de classe dégradé quotidiennement et malgré le soutien que l'équipe souhaite apporter à un.e collègue, ce dernier peut se sentir démuné/seul/à bout de ressource alors que ce sont les conditions qui ne sont pas réunies pour qu'il puisse enseigner correctement. Des aides/soutiens extérieurs seraient nécessaires pour accompagner les équipes face à ce genre de situations.

Un climat de confiance règne au sein de l'équipe enseignante. L'équipe sait se remettre en question et revoir son fonctionnement lorsque le besoin s'en fait sentir. Une attention est portée aux unes et aux autres afin que chacune se sente bien à l'école.

6) Liaison école/collège

Réunion des professeurs de CM1-CM2 des écoles du secteur de Blain et de certains professeurs de 6^{ème} du collège Le Galinet plusieurs fois dans l'année autour de l'organisation d'un rallye multidisciplinaire en fin d'année et autour de plusieurs thématiques de travail : Français : Lecture fluence (Harmonisation des

attentes et mutualisation des outils) ; 2 Mathématiques (Construire un répertoire commun sur le vocabulaire mathématique) ; 3 Interdisciplinaire (Construire un répertoire sur le vocabulaire spécifique des disciplines et les consignes méthodologiques.)

Certains représentants de parents très satisfaisants du collège Le Galinet s'interrogent sur la possibilité de communiquer positivement à propos du collège qui semble bénéficier d'une mauvaise réputation après des familles de La Chevallerai.

7) PPMS

Le PPMS a été mis à jour et un exercice a été réalisé lors de la 1^{ère} période :

- Un exercice de confinement. Cet exercice a eu lieu le jeudi 12 octobre et concernait toutes les écoles du département. L'entraînement portait sur la conduite à tenir en cas de tempête et a duré 1h. Les classes se sont regroupées par 2.

8) Protocole harcèlement

Les élèves de CE2 ont bénéficié d'une séance de sensibilisation menée par les enseignants du Rased. Afin de lutter au quotidien contre le harcèlement scolaire mais aussi pour gérer les situations de harcèlement lorsqu'il y en a, l'équipe enseignante a rédigé un protocole de prévention du harcèlement. Ce protocole liste les actions mises en place au sein de l'école ainsi que les mesures à prendre en cas de situation de harcèlement.

De plus, dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école, le ministre de l'Education Nationale a décidé qu'un temps banalisé pour tous les élèves du CE2 à la Terminale devait être organisé entre le 09 et le 15 novembre. Ce temps a permis d'échanger avec les élèves sur la lutte contre le harcèlement scolaire tout en leur faisant passer un questionnaire national d'auto-évaluation. Les parents en ont été informés. Le numéro d'écoute en cas de harcèlement a été donné aux élèves : 3018.

L'enseignante du RASED ouvre un espace de parole libre et individuel les lundis après-midi jusqu'en décembre pour les élèves qui le souhaiteraient.

L'équipe enseignante rappelle que la communication est essentielle pour mettre fin à une situation de harcèlement. Lorsqu'un enfant alerte ses parents plutôt que l'équipe enseignante, la famille doit absolument en parler à l'école rapidement.

Autres questions des parents :

- Une famille trouve que trop de bonbons sont distribués à l'école. Les bonbons sont interdits à l'école sauf pour les anniversaires. L'équipe invite la famille à venir vers l'enseignant pour en discuter.
- Photo de classe : certains parents aimeraient que la photo de classe ne soit pas forcément avec le décor des boîtes ; photo individuelle pas toujours de qualité ou décor trop chargé. La directrice fera remonter ces remarques à la photographe pour savoir si cela peut être pris en compte pour la prochaine année scolaire. Un sondage pourra être fait pour avoir un avis représentatif à transmettre à la photographe.